

Application de l'article 47 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de Y. TAJMOUT, Conseillère communale, relative aux espaces pour les jeunes

Y. TAJMOUT donne lecture du texte suivant :

Y. TAJMOUT geeft lezing van de volgende tekst:

Anderlecht est une commune jeune, mais notre espace public est-il réellement pensé pour cette jeunesse ?

Dans de nombreux quartiers, les habitants constatent : • un manque d'infrastructures sportives accessibles librement, • peu d'espaces publics réellement adaptés aux adolescents, • une multiplication de projets immobiliers sans création parallèle d'espaces de respiration, de sport et de rencontre.

Lorsque la ville ne prévoit pas d'espaces pour sa jeunesse, celle-ci occupe naturellement les lieux disponibles. Cela engendre ensuite des tensions, des incompréhensions et parfois des problèmes de cohabitation. Une politique urbaine responsable doit anticiper ces réalités.

Dès lors, je souhaiterais poser les questions suivantes :

- Quel est, aujourd'hui, le nombre d'espaces sportifs, en accès libre, à Anderlecht, et comment sont-ils répartis par quartier ?
- La Commune dispose-t-elle d'un plan d'aménagement ou d'une stratégie spécifique dédiée à la jeunesse dans l'espace public ?
- Combien de permis immobiliers ont été délivrés au cours des cinq dernières années sans création d'infrastructures publiques compensatoires (terrains sportifs, espaces de rencontre, zones de loisirs) ?
- La Commune envisage-t-elle la création de nouveaux terrains multisports ou d'espaces publics spécifiquement conçus pour les adolescents ?

Monsieur l'Échevin MOSTEFA donne lecture du texte suivant : De heer schepen Mostefa geeft lezing van de volgende tekst:

La Commune d'Anderlecht dispose aujourd'hui, de plusieurs infrastructures sportives en accès libre, réparties sur l'ensemble du territoire. Il s'agit notamment de terrains multisports, de plaines de jeux et d'espaces de fitness urbain. On constate effectivement que plusieurs équipements sont concentrés dans des quartiers centraux et le long du canal. Certains quartiers plus densément peuplés ou en développement

récent sont moins bien équipés. Un travail de recensement et de mise à jour des infrastructures est en cours afin de mieux identifier les besoins.

Ces infrastructures sont présentes dans différents quartiers, notamment à Cureghem, au Centre (Saint-Guidon), à la Roue, à Veeweyde, au Peterbos, au Bon Air, à Moortebeek et à Scheut. Je peux vous donner un aperçu plus précis de ces équipements existants : avenue de Fécondité au Bon Air, rue des Colombophiles à La Roue, le parque Crickx à Cureghem, place du Repos à Aumale, l'espace Jaurès à Cureghem, la plaine de la Rosée à Cureghem, la rue de Liverpool où il y a aussi un espace pour les jeunes, l'Aréna Sakina Ouzraoui qui a été inaugurée récemment avec mon prédécesseur, Monsieur l'Echevin Julien MILQUET, à Scheut, etc.

Il y a d'autres lieux de manière plus informelle, dans le quartier Zamenhof à Biestebroek. Au Peterbos il y a un parcours santé et aussi dans le parc du Scherdemael, il y a aussi des espaces de football qui sont créés aussi. Et il y a encore d'autres espaces en construction, comme une nouvelle salle omnisport au Peterbos, un nouveau boulodrome qu'on vient d'inaugurer aussi à Neerpede etc. Et encore bien d'autres.

Concernant la stratégie dédiée à la jeunesse, la Commune intègre cette question dans plusieurs politiques : aménagement du territoire, cohésion sociale, contrats de quartier. Il n'y a pas encore de plan unique spécifiquement dédié à la jeunesse, mais la thématique est intégrée dans différents projets urbains. Les besoins des jeunes sont pris en compte dans les outils de planification.

Avec Madame l'Echevine Fathia EL IKDIMI j'ai travaillé aussi dans le cadre du contrat de quartier « Bizet », où un espace sera créé, incluant une maison de quartier, un espace social et une salle de sport seront créés pour les jeunes. Une réflexion est en cours pour mieux cibler les adolescents.

En ce qui concerne les perspectives, la Commune souhaite évidemment renforcer l'offre d'espaces accessibles à tous : jeunes, seniors, personnes en situation de handicap. C'est extrêmement important qu'on ait un sport inclusif et cela passe notamment par la participation à des appels à projets régionaux, la Commune ne pouvant pas financer seule ce type d'infrastructures. Le service « Sport » y participe chaque année, même si tous les projets ne sont pas retenus.

J'ai encore d'autres projets mais je ne vais pas tous les détailler. Sachez qu'à Anderlecht est l'une des communes qui a le plus d'infrastructures sportives en région bruxelloise, on peut en être fiers. Maintenant, la stratégie, c'est aussi de rénover ce qui existe déjà, et c'est cela aussi notre priorité pour la mandature actuelle.